

Mémoire VIVANTE

Bulletin de la section finistérienne de l'Institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

N° 5, novembre 2014

Adresse : IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST — Courriel : ihscgt29@orange.fr

Téléphonie brestoïse, mars 1979

Ericsson : la révolte



Dans les années 1960-1970, la Bretagne connaît un fort développement des industries de l'électronique, notamment dans le secteur de la téléphonie. De grands groupes (Thomson, LTT, Ericsson ...) implantent des usines de production employant des milliers d'OS. Une main d'œuvre jeune, féminine en majorité. Un essor de courte durée, rapidement suivi de destructions d'emplois. Rendement, bas salaires, conditions de travail, menaces de licenciement : l'action revendicative est multiforme, portée par les syndicats.

En mars 1979, à Brest, chez Ericsson (830 salariés), trois semaines de grèves tournantes avec occupation, feront céder le patronat sur les salaires et la sauvegarde de l'emploi. Une révolte, dans l'unité et la solidarité

Lire pages 3, 4 et 5

Sommaire

Biographie :
Jacqueline Le Louet
une vie militante



Page 2

Quimper : la lutte
des imprimeurs
de la «Cornouaillaise»



Pages 6 et 7

Lectures

Page 8



De la Libération, aux années 2000, Jacqueline Le Louet a mis ses qualités militantes au service des travailleurs. (Photo DR).

Née Bourgeon, à Strasbourg, en 1921, d'un père breton, originaire de Saint-Évarzec et d'une mère alsacienne, Jacqueline grandit à Neufchâteau (Vosges). Entrée auxiliaire aux PTT en 1939, elle adhère la même année à la CGT.

En 1940, son père, militant communiste, est menacé de mort. La famille entame alors un long périple : Agen, Villeneuve-sur-Lot, Nérac... Reçue au concours d'agent des PTT, elle est affectée au central téléphonique de Toulouse. Son père étant à nouveau menacé, Jacqueline le suit à Quimper en 1943.

En 1944 elle rencontre Mathias Le Louet, résistant communiste, évadé de la prison de Châlons-sur-Marne, qui deviendra plus tard président CGT du Conseil de Prud'hommes de Quimper. Elle l'épousera en 1947.

A la Libération, Jacqueline participe au redémarrage du syndicat CGT de Quimper. A 26 ans, elle est l'une des premières femmes à être élue aux commissions paritaires. La même année elle devient conseillère municipale communiste de Quimper. De 1952 à 1954 elle siègera au secrétariat de la Fédération du

PCF du Finistère.

Ses camarades des PTT l'élisent, en 1965, secrétaire générale du syndicat. C'est la première femme à occuper cette fonction au sein de la Fédération des PTT. Elle l'exercera jusqu'en 1978. Elue secrétaire générale de l'Union locale CGT de Quimper en 1969, elle est secondée dans cette tâche prenante par son amie Louise Tymen qui fut, selon Jacqueline, «la véritable secrétaire de l'Union locale». Ses prises de parole dans les meetings sont légendaires. Elles donnent confiance, espoir et mobilisent pour la lutte.

Boute-en-train dans la vie, ses histoires, racontées avec brio dans les fêtes et les banquets, amenaient des éclats de rire collectifs.

Le syndicalisme des retraités

A l'heure de la retraite professionnelle, en 1981, après 40 ans aux PTT, elle va développer le syndicalisme des retraités aux PTT mais aussi dans l'interprofessionnel, à la demande

de Fanch Tanguy, secrétaire général de l'UD. Membre de la direction de l'Union Fédérale des retraités, elle sera également membre de la Commission exécutive confédérale et du bureau de l'Union confédérale des Retraités.

La médaille de l'Ordre national du Mérite lui est remise, en 1982, devant plus de 300 militants CGT par René Duhamel, ancien secrétaire de la CGT.

En 1994, un problème de santé l'oblige à trouver un autre rythme. A force de patience et de courage, elle continuera de militer. Les réunions de la commission des retraités CGT du Finistère-Sud se dérouleront alors à son domicile de Saint-Evarzec. Dans cette période, elle rassemble les écrits sur la Résistance de son mari Mathias, décédé. Un livre sera édité : «Je viens de la part de Fernand», dont le tirage est épuisé à ce jour.

Jacqueline est décédée le 17 mars 2007 dans sa quatre-vingt-sixième année.

Source : archives et photos, Philippe et Marcelle Guillou.

Brest, mars 1979

La révolte des salariés d'Ericsson

En 1971 la société Ericsson, fabricant de centraux téléphoniques, s'installe à Brest sur un terrain de 18 ha, à la zone de Kergonan. La construction du site s'achèvera au printemps 1972.

Les années 1971 à 1979 seront décisives pour la pérennité du site brestois. La majorité du personnel, qui n'a pas de formation particulière, découvre le milieu industriel. Pour les ouvrières et les ouvriers de l'usine, c'est leur premier emploi.

A l'époque, la Bretagne est une région où les femmes se trouvent en situation de sous-emploi. Cette situation est bien connue des meilleurs dirigeants. En 1971, à Brest, on enregistre plus de 1 000 candidatures pour les 200 premiers emplois à Ericsson. Au cours de ces premières années, 75 % du personnel est féminin et exerce, dans la plupart des cas, des métiers d'ouvrières spécialisées : câbleuses, régleuses, soudeuses.

Dès 1973, un conflit éclate sous l'impulsion des syndicats CGT et CFDT, avec comme revendications la suppression du rendement, des 2/8, et la 1/2 heure de pause payée par jour. Après sept semaines de débrayages tournants, les salariés obtiennent 12 minutes de pause, la suppression des 2/8, pour une partie du personnel, ainsi que la suppression du travail au rendement pour les femmes enceintes.

Début 1979, Ericsson emploie 830 personnes dont 500 seront bientôt au chômage partiel : s'ouvre dès lors le temps des réalités, alors qu'en 1972, la municipalité claironnait (dans son bulletin n° 62) : «L'implantation d'Ericsson s'avère être une réussite industrielle de tout premier ordre pour la région brestoise».

Les sections syndicales CGT et CFDT proposent des pistes de reconversion industrielle (électronique automobile, maritime, médical...). Le malaise est profond dans l'usine.

16 ouvrières se mettent en grève

Le 26 février 1979, dans le contexte des mutations technologiques (passage de l'électromécanique vers l'électronique), 16 ouvrières qui ont accepté une reconversion pour ce nouveau travail (soudage à la vague), entament une grève sectorielle contre les pertes de salaire, allant de 500 F à 1.000 F par mois, et contre le «boni». Elles demandent la parité des salaires avec les O 3 de la Thomson CSF.

Leur mouvement, décidé à bulletin secret, pourrait avoir des conséquences dans l'usine, si le dialogue ne reprenait pas. En réponse aux



Le 5 mars 1979, une centaine de grévistes d'Ericsson occupe les voies de la gare de Brest.

revendications, la direction tente de transférer à l'extérieur la fabrication des circuits imprimés. Le personnel réagit : le magasin de fabrication est bloqué, ainsi qu'un camion transportant du matériel électronique destiné à l'usine normande d'Eu.

Le 1^{er} mars 1979, alors qu'est présent sur le site M. Bertrand, chef de la production de toutes les usines Ericsson, les travailleurs se réunissent à 9 h 30 en assemblée générale, à l'appel de l'intersyndicale CGT et CFDT, pour soutenir les implanteuses et voter la continuation du blocage du magasin.

Après une entrevue, demandée par les syndicats avec MM. Bertrand et Le Hénaff, directeur de Brest, sur l'avenir des emplois à l'usine de Brest et en l'absence de dialogue, dès 10 h 30 les travailleurs décident de séquestrer la direction. Tous les salariés défilent dans le bureau de la direction. Ils sont déterminés.

Le magasin est bloqué et occupé.

21 h : 150 policiers ou gendarmes (dont une vingtaine de gendarmes mobiles, avec mousquetons) interviennent pour «libérer» les directeurs.

Grève générale et occupation du magasin

Le 2 mars, dès 8 h, assemblée générale des salariés de l'usine. 400 grévistes, dont 80 % des ateliers de fabrication, décident la grève générale, l'occupation du magasin et des postes de gardiennage.

L'intervention des forces de police suscite une riposte des syndicats CGT et CFDT de toutes les entreprises de la ville.

Le week-end des 3 et 4 mars, occupation du magasin et du poste des gardiens : blocage de tout le matériel électronique terminé ; appel à la population et aux salariés brestois à venir soutenir la lutte : nombre d'employés de l'Arsenal, de Thomson, des PTT... rendent visite aux grévistes d'Ericsson.

Dans le magasin occupé, tout le monde participe à la confection de panneaux, de banderoles, on écrit des slogans, des chansons...

Le 5 mars une centaine de grévistes occupe la gare en scandant des slogans : «du travail pour tous, non aux licenciements». Le train de Paris est retardé de 10 minutes et quand il part, il porte les revendications des grévistes, peintes sur les voitures.

Le 6 mars, piquet de grève. Plus personne ne rentre dans l'usine. Les salariés veulent obtenir une réunion du CE, demande appuyée par l'inspecteur du travail. L'après-midi, une partie des grévistes occupe symboliquement la poste centrale pour attirer l'attention du public sur le problème de la téléphonie. Un télégramme est expédié à M. Norbert Ségard, ministre des PTT (l'un des principaux clients pour les centraux téléphoniques) et un autre aux PDG d'Ericsson et de la Thomson, à Paris. Parmi les manifestants figurent Mme Yvonne Lagadec, adjointe au maire, ceinte de son écharpe tricolore et Paul Guéguen, secrétaire des postiers CGT.

(Suite pages 4 et 5)

Brest, mars 1979

La révolte des salariés d'Ericsson

Soutien des salariés de Thomson

Le 7 mars, deuxième piquet de grève. A 7 h 45, un huissier se présente à la grille et remet aux délégués syndicaux un jugement du tribunal des référés ordonnant l'évacuation de l'usine. Devant l'usine, 200 anti-grévistes (cadres et maîtrise essentiellement) veulent aller au travail et se trouvent face aux grévistes : à 8 h 15 plus de 400 salariés de la Thomson, qui ont débrayé deux heures, débarquent pour soutenir les grévistes. Les non grévistes décident alors de deux actions pour populariser leur point de vue : ils investissent la mairie et défilent devant la sous-préfecture. Une rencontre a lieu avec Pierre Maille, premier adjoint au maire de Brest, qui indique aux non grévistes que la réunion du CE doit être le cadre normal d'une discussion portant sur l'avenir de l'entreprise. La municipalité informe les unions locales CGT et CFDT de la démarche dont elle a été l'objet.

Le 8 mars, les piquets de grève sont levés, mais l'occupation des magasins est maintenue et la grève générale se poursuit. Enfin, la réunion du CE a lieu après avoir été reportée trois fois. On avance, un peu, vers de vraies négociations ; mais il n'y a rien de concret. La direction annonce la mise en chômage partiel (32 heures semaine), à partir du 1^{er} avril, de 350 personnes de l'atelier électromécanique. Elle refuse la garantie de l'emploi et informe que le système des 2/8 sur les machines coûteuses ne sera pas supprimé.

Blocage de la Caravelle d'Air Inter

Le 9 mars, l'action continue. Les salariés, réunis en assemblée générale, décident de nouvelles formes d'action : blocage de la Caravelle d'Air Inter, Brest-Paris, pendant 22 minutes. La veille, la réunion du CE n'a pas donné satisfaction, l'intersyndicale a émis une appréciation négative sur les propositions de la direction, et plusieurs revendications n'ont pas été abordées (salaires, suppression des 2/8, emplois...).

Les 10 et 11 mars sont un week-end d'occupation, comme le précédent.

Le 12 mars, changement de forme de lutte : deux heures de grève tournante par secteur, avec maintien de l'occupation du magasin et des postes de gardiennage, défilés chantants dans l'usine.

Les 13, 14 et 15 mars même schéma de lutte. La direction, à bout de nerfs, envoie des



Le 9 mars, action à l'aéroport ; la Caravelle d'Air Inter est bloquée pendant 22 minutes.

lettres d'intimidation et de menace. Aucun matériel ne sort, sauf les circuits pour la sous-traitance (Thomson CSF Brest, Cholet et les circuits pour la Visa Citroën). Deux réunions ont lieu avec le chef de la Division Téléphonie Privée, M. Duffaux. Les choses avancent, on sent que le blocage du magasin (matériel DTP) fait perdre énormément d'argent à la direction générale.

Un gala de soutien aux grévistes est organisé le 13 mars, à la maison des syndicats, avec à l'affiche Gérard Delahaye et Paul Wright.

Le 16 mars, le blocage du magasin continue. Les grèves tournantes aussi. A 15 h, le directeur convoque l'intersyndicale pour lui demander de lever l'occupation du magasin, avec promesse d'un CE le lundi. Après consultation des grévistes, l'intersyndicale apporte sa réponse à la direction : rejet de son coup de bluff, mais accord pour laisser partir quelques centraux électroniques privés.

Les salariés ont gagné

Après trois heures de négociation (de 16 h 30 à 19 h 30), la direction accepte une réunion du CE le lundi, à 10 h, sur l'emploi, les salaires, les qualifications, les conditions de travail. On sent déjà que les salariés ont arraché une bonne partie de ce qu'ils demandaient.

Samedi 18 mars : le magasin est toujours occupé, les grévistes laissent partir une dizaine de centraux téléphoniques privés ; le soir les grévistes évacuent le poste de gardiennage.

19 mars : les grèves tournantes et l'occupation du magasin continuent ; à 10 h, réunion du CE.

ON GAGNE ! Pas de licenciement en 1979 à Brest, augmentation des salaires sur la base de l'INSEE pour 1979 (pas de blocage à 8% maxi comme à la CSF).

Négociations :

- 1 - sur les salaires et qualification d'ici fin avril ;
- 2 - sur les conditions de travail d'ici fin mai ;
- 3 - pour les ouvrières de l'implantation, négociation dans la semaine ;
- 4 - pour le travail en 2/8 sur les Sercel : négociation la semaine suivante.



Dessin d'André Quéré, illustrant la volonté de gagner du personnel en lutte.

A 14 h, l'assemblée générale décide la levée de l'occupation et l'arrêt des grèves tournantes. On reste mobilisés pour appuyer les négociations.

Les leçons de trois semaines de conflit

Durant toute l'occupation, ont eu lieu des actions spectaculaires : blocage d'un train, d'un avion, occupation de la poste centrale, de l'UIMM locale, manifestation à la sous-préfecture, contact avec l'inspection du travail.

Organisation :

- Mise en place d'une intersyndicale CGT CFDT, responsable de la lutte.

- Les décisions étaient prises unanimement par tous les délégués (CGT et CFDT) et présentées comme telles aux travailleurs. Ce qui fait qu'aucune division syndicale n'est apparue dans le conflit.

- Mise en place de commissions :

Commission propagande : rédaction de tracts ;

Commission solidarité : gala, bal, fest-noz, autocollant, affiches ;

Commission presse : relations avec la presse, la télé, montage de diapos sur la lutte.

- Toutes les décisions importantes étaient prises en assemblée générale, sur proposition de l'intersyndicale.

Les premières leçons de ce conflit :

- pas d'opposition entre CGT et CFDT devant les salariés. Un point important car il a permis de rester soudés jusqu'au bout, sans faille ;

- occupation du magasin : on touche au point sensible des patrons, le fric. Le matériel ne sort pas, le fric ne rentre pas.

- grèves tournantes, avec défilés : la meilleure manière de gêner la production sans grosses pertes d'argent pour les grévistes.



Réunis, 35 ans après (de gauche à droite) : Albert Coïc, Jeannine Jourden, Chantal Jacq, Yvonne Lagadec.

Témoignage

«La solidarité nous sauvait»

35 ans après le grand mouvement revendicatif de 1979, quatre anciens délégués CGT, en fonction à l'époque chez Ericsson, se sont retrouvés, en octobre dernier, à Brest, à l'initiative de Mémoire Vivante. Ils sont aujourd'hui retraités ou ont quitté l'entreprise il y a plusieurs années. Leurs témoignages rappellent les conditions de vie et de travail dans l'usine et le contexte de leur lutte syndicale.

Yvonne Lagadec : «La solidarité entre nous était très forte. Et Brest était une ville très solidaire. Je venais de Paris et j'avais déjà une expérience militante. Et, à Brest tout en étant salariée et déléguée CGT, j'assumais des responsabilités politiques (conseillère municipale, adjointe au maire). Ce qui entraînait de fréquentes absences du travail. La direction voulait que je choisisse entre mon travail et ma vie d'élu. Les gens, dans l'usine, se sont battus pour me défendre ; ils ont imposé au patron qu'à la fin de mon mandat politique je puisse reprendre mon travail à temps complet».

Chantal Jacq : «J'ai été embauchée chez Ericsson à 16 ans. A 17 ans j'étais syndiquée. L'entente était bonne entre les ouvrières. Nous étions toutes quasiment du même âge, une vingtaine d'années. On avait une force. La solidarité nous sauvait. On disait : «Tout le monde au local ! Et tout le monde s'arrêtrait de bosser». Du conflit de 1979, je garde le souvenir de moments de joie : pendant l'occupation de l'usine on chantait, on dansait ...». «Le contact avec les militants plus anciens (mais ils avaient moins de 30 ans ...), ça

nous aidait à faire notre éducation. Avant, je ne connaissais rien à la politique».

Albert Coïc : «Chez Ericsson, l'usine de Brest était celle où les OS étaient les plus remuants. Les militants politiques étaient très actifs : communistes et maos. Il y avait des distributions de tracts à l'entrée de l'entreprise. Aux premières élections, on était minoritaires par rapport à la CFDT, mais en 1979 la CGT était devenue majoritaire. Les rapports CGT/CFDT n'étaient pas simples, mais on a mené le conflit dans l'unité. Avec l'objectif de gagner sans faire perdre d'argent aux salariés mais, de préférence, aux actionnaires. Il faut rappeler que les conditions de travail étaient très dures pour les OS : la chaleur, les malaises, les filles tombaient de leur poste. Il y avait des brancards sur chaque pilier, pour les transporter...».

Jeannine Jourden : «Je suis entrée chez Ericsson en 1972, au service administratif. J'avais 20 ans. Je n'étais pas très disciplinée, je posais des questions, je revendiquais. On m'a mutée au magasin. Je voulais, comme d'autres, que l'on se défende. Le syndicat était très proche des gens. Si une fille avait un problème, dans le travail ou dans la vie, tout le monde réagissait. Face aux conditions de travail difficiles, surtout avant 1979, on faisait bloc. Même, dans les crises de nerfs, quand sortaient les brancards, on était solidaires. La grève de 1979 a été marquée, tout du long, par la solidarité : dans l'entreprise, avec les autres entreprises, avec les familles, avec aussi les Paysans-Travailleurs qui nous apportaient des pommes de terre...».



Pendant plus de deux ans les salariés de l'Imprimerie Cornouaillaise ont défendu solidairement leur emploi. (Photo DR).

L'Imprimerie Cornouaillaise, c'est, d'abord, en mars 1978, 83 ans d'histoire de la presse finistérienne qui débute en 1895 avec la fondation par un groupe de chrétiens de la « Presse Catholique du Finistère ».

Au fil du temps l'entreprise prend ses distances avec l'Église diocésaine et devient la « Presse Libérale du Finistère », puis la « Société des Editions Nouvelles » et enfin, en 1970, « l'Imprimerie Cornouaillaise », dans des locaux tout neufs, à Quimper.

Une succession d'erreurs de gestion, un matériel fatigué, un PDG malade et âgé vont précipiter la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise, prononcée le 25 mars 1978 et conduire au licenciement des 84 salariés.

Refus de toute perte d'emploi

Dans l'unité de leurs organisations syndicales (CGT, CFDT et syndicat autonome) 54 salariés décident d'occuper l'imprimerie « pour être en position de force lorsqu'il s'agira

de négocier un redémarrage global avec un éventuel acheteur ».

Leur position est claire :

- refus de toute perte d'emploi,
- opposition à un réembauchage éclaté, personne par personne,
- formation sur le lieu de travail, rendue nécessaire par l'arrivée d'une nouvelle rotative.

Un comité d'organisation de cinq personnes (quatre CGT, un CFDT) est constitué et une assemblée générale se tient chaque semaine pour décider et ordonner les actions nécessaires à la gestion et à la popularisation de la lutte.

Il importe surtout d'empêcher le déménagement des machines. C'est pourquoi les salariés de la « Cornouaillaise » vont occuper « leur » entreprise 24 heures sur 24 et sept jours sur sept ! L'occupation est active et les machines tournent autant qu'il est possible.

Les élections législatives apportent du travail : les partis de gauche (PC, PS, PSU, UDB) passent commande de leurs affiches,

tracts et professions de foi.

Les syndicats CGT et CFDT font de même, la municipalité de Brest confie à la Cornouaillaise l'impression de son bulletin municipal.

« Une sacrée tranche de vie »

Les opérations de popularisation se succèdent : journée porte ouverte qui attire plus de 1.000 visiteurs, édition d'une affiche qui va être un véritable succès de diffusion,

Les mois défilent, faits d'espoir et de déceptions.

Les salariés de la « Cornouaillaise » tiennent bon (toujours sept jours sur sept et 24 heures sur 24) et vont vivre ce qui, pour la plupart, reste une « sacrée tranche de vie », faite de bons moments : « la nuit on jouait aux cartes, on chahutait et on se couchait tard sur les lits de camp qu'on avait installés », et de moments moins drôles : « un jour avec une copine on s'ennuyait tellement qu'on a tondu la pelouse avec des ciseaux ».

ion (presque) réussie

Leur ténacité est enfin récompensée le 5 février 1979 (soit au terme de près d'un an d'occupation) : «Couleur Ouest Presse» reprend l'entreprise et embauche les 47 ex-salariés de l'Imprimerie Cornouaillaise encore présents.

Tout semble bien aller : on imprime les fascicules de l'encyclopédie «Tout l'Univers» ... et des livres pornographiques.

Licenciés deux fois en deux ans

Le 21 mars 1980, la nouvelle tombe : Couleur Ouest Presse est mise à son tour en liquidation judiciaire. Les salariés ne parviendront pas à disposer du moindre élément comptable permettant de connaître les motifs ayant conduit à cette situation.

L'occupation de l'entreprise reprend sur les mêmes bases qu'en 1978 et les «ex-Couleur Ouest Presse» cherchent un repreneur et multiplient les actions de popularisation : occupation des bureaux du syndic liquidateur, manifestation devant la Poste, etc.

Plusieurs prétendants plus ou moins sérieux à une reprise vont se présenter.

Fin mai 1980, une proposition de reprise de 28 personnes (sur 47) sera refusée par les organisations syndicales qui exigent toujours que «tout le monde» soit repris.

Les discussions vont se poursuivre pendant le mois de juin, sans aboutir.

L'occupation de l'entreprise prendra fin début juillet 1980 : «licenciés deux fois en deux ans, ras-le-bol».



La belle affiche vendue par les syndicats pour soutenir la lutte des imprimeurs.



L'Imprimerie Cornouaillaise, créée en 1895, employait plus de 80 salariés en 1978. (Photo DR).

Depuis deux ans, la Maison du Peuple de Morlaix s'est engagée dans un programme de restauration de son immeuble. La première tranche de travaux a été inaugurée le 19 septembre 2014. Pour marquer cet événement et les 90 ans de la maison, le comité gestionnaire a réalisé et publié une brochure de 44 pages, illustrée de nombreuses photos en noir et blanc et en couleurs. C'est une rétrospective, très résumée, qui rappelle d'abord les premiers temps du syndicalisme et du mouvement coopératif à Morlaix dès la fin du XIX^e siècle, l'histoire de l'immeuble (tonnellerie puis coopérative de consommation) avant qu'il ne devienne le siège des syndicats CGT, et la naissance de la Maison du Peuple en 1924.

Elle évoque ensuite les organisations et activités, syndicales ou non, accueillies au cours de ces neuf décennies : Front Populaire, SFIO, Auberge de Jeunesse, réfugiés espagnols, grévistes de mai 68, Secours Populaire, sans oublier les spectacles et concerts, d'hier ou d'aujourd'hui, dans l'ancienne salle des fêtes ou la cour intérieure. Les dernières pages sont consacrées aux actions de valorisation de cette histoire (expositions, archives), à l'architecture du bâtiment, au programme de travaux.



Vendu au modeste prix de 5 €, ce document contribuera aussi à financer la réhabilitation d'un lieu d'histoire sociale qu'il appartient à tous de préserver.

En vente auprès de l'IHS 29 (ihscgt29@orange.fr) ou auprès de maisondupeuple-morlaix@wanadoo.fr

Lecture

1884, des syndicats pour la République

Le titre du livre de Stéphane Sirot résume à lui seul les intentions et les arrière-pensées des législateurs lors des débats qui ont eu lieu à l'occasion de l'élaboration de la loi de 1884 sur la reconnaissance des syndicats.

Stéphane Sirot construit sa démonstration autour de deux fils conducteurs :

- un, la loi a essentiellement pour objectif le contrôle et l'intégration des syndicats dans l'ordre établi ou tout au moins elle y aboutit ;

- deux, elle les exclut du champ politique en leur confiant une fonction exclusivement économique et corporative dans le cadre d'une régulation des conflits entre patronat et ouvriers.

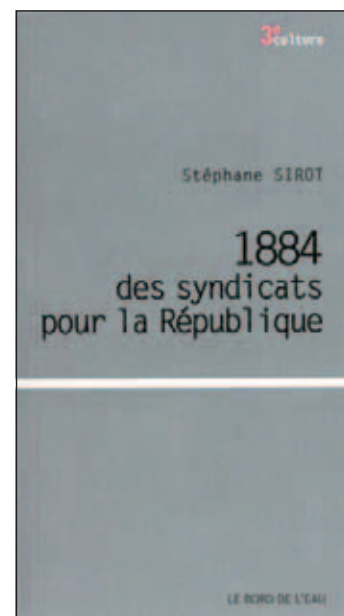
A la lumière des évolutions chaotiques qui ont eu lieu tout au long du XX^e siècle, l'auteur se demande, en guise de conclusion, si, finalement, les objectifs que se fixait la loi n'ont pas, aujourd'hui, été atteints : une difficulté y compris pour la CGT à se situer entre critique et remise en

cause du système et participation à son fonctionnement à travers des formes d'institutionnalisation des conquêtes sociales.

Un petit livre d'histoire, bien documenté, de lecture facile qui rejoint l'actualité et qui est source de questionnement pour chacun dans la manière de réfléchir et de mener son activité syndicale.

«1884 des syndicats pour la République», Stéphane Sirot, éditions Le Bord de l'eau. 2014. 114 pages, 8 €.

www.editionsbdl.com



Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Bretagne

Adhésion 2014 à l'institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

Cotisation annuelle : 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus. Cotisation collective : 45 €.

Nom, prénom

Adresse

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Bretagne.